

ne pas parler, quant à pré-ent, d'immigration française ou belge. Qui trop embrasse mal étreint ; ce dernier sujet n'a pas encore été assez étudié, et il pourrait exciter bien des susceptibilités qu'il faut faire éviter à une société naissante et qui lui pourraient être fatales. Commençons par nos compatriotes, et nous verrons plus tard."

Nous rapportons simplement les paroles du *Franco-Canadien*, nous n'en critiquons pas l'esprit : seulement il est très possible que le revivement d'opinion qu'elles ont amené et qui a été jusqu'à présent sans fruit, ait nui profondément à l'exécution du plan primitif, dont, par l'étude, la réflexion et la discussion, on serait peut-être parvenu à tourner les difficultés, toutes graves qu'elles étaient.

Il était visible pour quiconque observait l'attitude de M. Rameau que celui-ci n'avait pas varié dans ses opinions, qu'il n'avait qu'une faible confiance dans la bonté de la voie nouvelle que la cause avait prise et qu'il n'en suivait plus le mouvement que mollement, quoique toujours avec intérêt. Ce qui le prouve mieux que le raisonnement, c'est la lettre suivante écrite évidemment sous son inspiration et publiée par le *Canadien*. On verra qu'il s'agit en effet de la même pensée qu'au début, présentée dans des conditions plus simples et d'une exécution plus facile. Voici cette lettre.

Paris, 10 juillet 1861

J'ai déjeuné hier avec M. Rameau et nous avons causé longuement du Canada et de nos intérêts nationaux. Il m'a communiqué la correspondance de M. Belcourt au sujet de l'émigration des Acadiens vers le comté de Bonaventure. Nous avons aussi parlé au long sur les meilleurs moyens à prendre pour établir chez nous une base d'émigration de France : par base il faut entendre une petite colonie de Français venue avec peu ou point de ressources et qui auront trouvé à s'établir avantagusement chez vous. Le rapport qu'ils feraient, à leurs amis et proches de France, de leur prospérité engagerait de nombreux émigrants à suivre leur exemple. Le courant une fois établi, les choses marcheront toutes seules. Il s'agit donc de prendre les moyens d'établir cette base. Il est inutile de songer à continuer sur le plan que l'on a adopté, si l'on veut réussir à attirer chez nous un seul émigrant Français disposé à défricher et cultiver une terre. Les brochures, les annonces les plus pompeuses, dit-on en faire lire du matin jusqu'au soir, aux trente millions de cultivateurs français, ne produiront aucun effet, si ce n'est d'éveiller leur défiance contre le pays où on veut les attirer. Ce système peut convenir au caractère français. Il y a une allocation distincte pour chaque province, destinée à favoriser la colonisation. Chacun a pu dépenser à sa guise. D'où vient donc que le Bas-Canada est resté si loin en arrière du Haut-Canada, sous le rapport de la colonisation ? Pourquoi n'avons nous pas vu, comme notre sœur province, notre population s'accroître de nombreux émigrants d'une race homogène ou sympathique à la notre ? La réponse est facile : *Nous n'avons pas su nous y prendre* ; nous n'avons su qu'imiter les Anglais, sans nous demander si leur système convenait à notre race. Au lieu de dépenser une partie de notre argent à entretenir, en Angleterre, un agent d'émigration dont la sympathie naturellement douteuse ne pouvait servir notre cause, il aurait fallu employer ces fonds comme suit : d'abord rendre accessible aux colons une grande étendue de bonnes terres. Puis en faire défricher et clôturer un espace suffisant pour l'entretien d'une dizaine de familles. Leur construire un abri commun temporaire. Leur fournir des planches et autres matériaux pour la construction de maisons et bâtiments accessoires, ainsi que les outils, des instruments de culture et quelques animaux domestiques. Tous ces frais remboursables par les colons à longs termes et conditions libérales.